

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM FCP - EM Investment Grade Corporate Bond

Part : AHC CHF (Capitalisation) FR0011136274

Ce Fonds est géré par la société de gestion

Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un nourricier du Fonds Maître : UBAM - EM INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois UBAM.

L'objectif du Fonds Maître vise l'appréciation de votre capital en investissant essentiellement dans des obligations des pays émergents.

La performance du Fonds Nourricier sera inférieure à celle du Fonds Maître du fait notamment de ses propres frais de gestion.

Le Fonds Nourricier est investi en permanence à hauteur de 85% ou plus de ses actifs dans des actions du Fonds Maître.

Le portefeuille du Fonds Maître est activement géré, très diversifié, et est investi au moins à hauteur de 80% dans des devises de pays de l'OCDE. Pour les investissements libellés dans des devises autres que l'USD, le risque de change sera largement couvert.

Le Fonds Maître est investi principalement en obligations d'entreprise à taux fixe ou variables, émises par des émetteurs se trouvant dans des pays émergents ou ayant des liens avec ces derniers, et dont l'émission ou l'émetteur ont un rating minimum de BBB- (Fitch ou S&P) or Baa3 (Moody's) ou un rating considéré comme équivalent par le Gestionnaire à l'issue de son analyse.

Le portefeuille peut également investir dans des obligations gouvernementales, émises par des pays émergents ou des pays membres de l'OCDE, ainsi que dans des obligations émises par des émetteurs non connectés aux pays émergents. Le Fonds Maître peut également investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »).

Le Fonds Maître peut également utiliser des produits dérivés vanilles ou complexes, listés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition aux risques de taux, de change et/ou de crédit. Le Fonds pourra ainsi être surexposé via l'utilisation de produits dérivés. La limite de l'engagement sur l'ensemble de ces marchés sera de 150% de l'actif net du Fonds Maître.

Pour les catégories de parts libellées dans une devise différente de l'EUR, le Fonds Nourricier interviendra sur les marchés à terme afin de couvrir le risque de change par rapport à la devise de base (l'EURO).

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour jusqu'à 12 heures (heure de Paris), à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel : Euronext), des jours fériés légaux en France et des jours fériés légaux des principaux pays hôtes des investissements du Fonds (c'est-à-dire le Luxembourg, l'Angleterre et les Etats-Unis). Dans ce cas, les demandes de souscription et de rachat sont reçues le jour ouvré suivant.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Parts C : Le Fonds réinvestit son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille.

Ceci s'explique par des investissements en obligations sur le marché des pays émergents.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur. Ce risque peut affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit. La réalisation du risque pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie, par exemple dans le cadre d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré, la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2%*
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par la catégorie de parts sur une année

Frais courants	1.50%
----------------	-------

Frais prélevés par la catégorie de parts dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

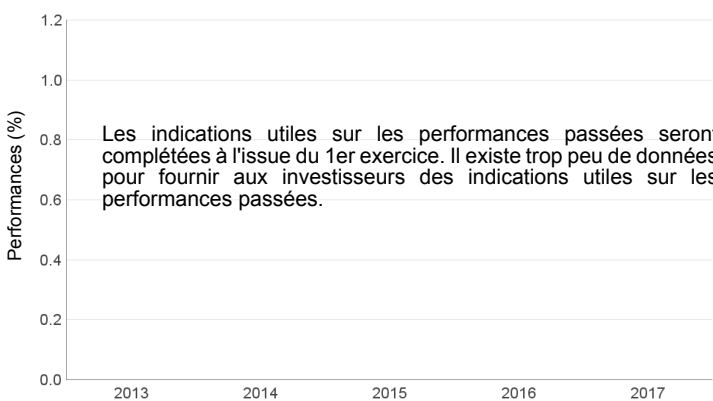
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos fin décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*2% maximum, entièrement rétrocédés à des tiers, 5% maximum en cas de souscription au nominatif pur.

Pour plus d'information sur les frais de la catégorie de parts, veuillez vous reporter au passage intitulé « Frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse www.ubpamfrance.com.

Performances passées



Date de création du Fonds : 01/12/2011

Date de création de la part : 07/07/2017

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Le DICI et les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître peuvent être fournis sur demande.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France et sur son site internet : www.ubpamfrance.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le fait que l'OPCVM maître et l'OPCVM nourricier ne soient pas établis dans le même pays peut avoir un impact fiscal sur les porteurs du fonds.

Les parts du Fonds ne doivent être ni offertes ni vendues ni transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions). Par ailleurs, elles ne sont pas accessibles à une US Person.

La responsabilité de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.ubpamfrance.com. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). UBP Asset Management (France) est le nom commercial de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée par la France sous le n°GP98041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/02/2018.